

Municipalité

A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal 1001 Lausanne

Lausanne, le 6 juin 2024

Question de Mme Franziska Meinherz, déposée le 7 novembre 2023 « De l'argent public pour un réseau social redoutable ? »

Rappel

« Résumé : il semblerait que la Ville de Lausanne soit abonnée au service payant du réseau social X (anciennement Twitter). Etant donné la tolérance de ce réseau social pour les discours de haine, la question s'impose en quoi un tel abonnement est cohérent avec la politique et les idéaux que défend la Ville de Lausanne.

Depuis le rachat de X (anciennement Twitter) par Elon Musk, ce dernier a non seulement licencié une grande partie des collaborateurs-trices de l'entreprise - il a aussi éliminé quasiment toutes les possibilités pour dénoncer des discours de haine, violents ou insultants. L'absence de modération des contenus a donné lieu à une augmentation massive de comptes qui propagent des discours d'extrême droite, de haine et violents. Par conséquent, de nombreuses entreprises ont renoncé à continuer à utiliser X pour des fins publicitaires, ce qui signifie une baisse des revenus pour le réseau social. En réponse, Elon Musk a introduit la possibilité de payer pour des comptes, à la fois à titre individuel, et en tant qu'organisation. Les organisations abonnées au service payant de X arborent une photo de profil carrée. En Suisse, ce service payant coûte 1'000.- par mois. Le compte X de la Ville de Lausanne arbore une photo de profil carrée, ce qui indique qu'elle est abonnée au service payant de X ».

Préambule

Pour rappel, la Ville de Lausanne a un compte sur X (anciennement Twitter) depuis novembre 2010. Elle y compte à ce jour presque 15'000 abonnées et abonnés. Il y est principalement partagé les annonces faites à la presse avec renvoi sur le site de la Ville. En Suisse, 75% de la population utilise un média social au quotidien.



Réponse de la Municipalité

Question 1 : Qu'est-ce qui a motivé la Ville de Lausanne à s'abonner au service payant du réseau social X ?

La Ville ne paie aucun abonnement à X. Le badge qui se trouve à côté du nom du compte (petit vu sur fond gris) ne doit pas être confondu avec le badge vu, sur fond bleu. Le badge bleu, signifie que le compte est abonné au service Premium de X. Ce dernier coûte environ CHF 140.- par an. La Ville de Lausanne a un badge gris qui signifie <u>Organisations</u> certifiées, qui est destiné aux entreprises, gouvernements et organisations à but non lucratif sur X. Ce service offre une coche dorée ou grise, des badges d'affiliés, une assistance premium, une protection contre l'usurpation d'identité et d'autres fonctionnalités pour les organisations sans aucun abonnement payant.

Question 2 : Etant donné l'évolution du réseau social X pour devenir toujours plus un endroit où des discours de haine se propagent sans modération, ne serait-ce pas plus cohérent avec la politique et les idéaux de la ville de résilier cet abonnement ?

La Ville n'ayant pas d'abonnement, elle ne peut le résilier. En ce qui concerne sa présence sur le réseau social X, elle est régulièrement réévaluée, comme toutes les présences sociales de la Ville. A l'heure actuelle, une modération qui suit les chartes que la Ville a pour chacun de ses comptes est faite quotidiennement. Afin de toucher un maximum de personnes, la Ville informe via divers canaux de communication et au vu des statistiques des réseaux sociaux, il ne nous semble pas justifié de fermer les comptes de la Ville.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Mme Franziska Meinherz. Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 6 juin 2024.

Au nom de la Municipalité

Le syndic Grégoire Junod ONNE STANKE

Le secrétaire Simon Affolter